Association des Excursionnistes Provençaux
Association des Excursionnistes Provençaux
4 Avenue de Grassi
13100 Aix-en-Provence
Tél : 04 42 21 03 53
Email : aep.asso.aix@gmail.com

Association conventionnée avec le CDRP des Bouches du Rhône bénéficiaire de l'immatriculation tourisme de la FFRandonnée n° IM075100382

Aix en Provence, le 10/03/2023

NOTICE D'INFORMATION
Séjour ECHAPPEE CEVENOLE (nouvelle édition)
Du 21 au 25 avril 2023
Séjour FFR013443

Animateurs : Paule Donjekovic, Christian Tovoli

Le séjour est ouvert aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée2022-2023 avec assurance RC.
Nombre de participants : 10 minimum, 15 maximum
Date: 21 au 25 avril 2023
Déplacements: covoiturage

PROGRAMME
4 randonnées P1/P2

VENDREDI 21/4 : Départ recommandé de référence : Prendre autoroute 8 h d'Aix.
Délai de route : env. 2h30 – 180 km jusqu'au 1er RDV – Parcours complet Camprieu 220 km.

Itinéraire proposé : A partir d'Aix - Prendre A8, puis A7, péage Lançon, Pelissanne, Salon, A54, Arles N113, A54, **Sortie 25 Nîmes Ouest**, péage. Puis N106 face au péage, suivre le boulevard Pasteur Marc Boegner, puis des Français Libres, rester à droite, ne pas prendre tunnel, puis D999 au carrefour tourner à **Gauche direction Le Vigan.**
Passer Quissac, St-Hippolyte du Fort, Ganges, Pont d'Hérault.

RDV à 11 h au « Jardin remarquable des Sambucs – Le Villaret – 30570 St-André de Majencoules (4,5 km après Pont d'Hérault).
Pique-nique après la visite du jardin en bordure de la rivière de l'Hérault (prix inclus dans le séjour)
Nous reprenons les voitures en début d'après-midi, destination Camprieu avec « arrêt café à Valleraugue ». Installation à la résidence.

Association des Excursionnistes Provençaux
Association des Excursionnistes Provençaux
4 Avenue de Grassi
13100 Aix-en-Provence
Tél : 04 42 21 03 53
Email : aep.asso.aix@gmail.com

Association conventionnée avec le CDRP des Bouches du Rhône bénéficiaire de l'immatriculation tourisme de la FFRandonnée n° IM075100382

SAMEDI 22/4 : Départ à pied de la résidence : Destination St-Sauveur de Pourcil – Arboretum – sentier des Arbres – vallée minière de Villemagne, visite du site – Arboretum de La Foux – col de la Pierre Plantée – retour par la Perte du Bonheur.
P2 /T1 – 17 km – Déniv. 780 m (pas de difficulté – pistes et forêts)

DIMANCHE 23 /4 : Départ à pied de la résidence : Le tour du Devois (Estive).
Passage auprès du lac – Monter au col de La Croix de fer –Cheminement sur le GR6 jusqu'au col de la Caumette jusqu'à Prat Peyrot (station de ski) – Descente au col de la Serreyrède – Vallée du Bonheur et son abbaye – Retour Camprieu.
P2/T1 – 17 km – Déniv. 540 m (pas de difficulté)

LUNDI 24 /4 : Départ à pied de la résidence - Déambulation en forêt domaniale de l'Aigoual – Le long du lit du Trévezel à sa naissance jusqu'au col de Faubel –Retour à la résidence par piste forestière.
P1/T0 – 13,5 km – Déniv. 400 m (pas de difficulté).

MARDI 25/4 : Départ avec les véhicules pour le retour à Aix. Randonnée le matin :
- soit Les Cascades d'Orgon – 8,7 km – 560 m
- soit l'Hort de Dieu au pied de l'Aigoual – 8 km – 300 m

HEBERGEMENT
Résidence de vacances « le Pont du Moulin » à Camprieu – St-Sauveur (30).
Séjour comprenant 4 nuitées en demi-pension - Chambres quadruples : 2 lits simples x 2, avec sanitaires privatifs. Literie fournie sauf linge de toilette.

COUT DU SEJOUR : 230 €

Ce prix comprend :
4 nuitées en demi-pension en chambre quadruple
Visite du jardin remarquable des Sambucs
Taxe de séjour
EIT

Ce prix ne comprend pas :
Les déplacements
Les dépenses personnelles

INSCRIPTIONS
Pour vous inscrire, contacter Paule
Par tél. 06 84 10 54 06
Après accord, retourner le bulletin d'inscription et le bulletin de souscription aux assurances optionnelles, remplis et signés par courrier à l'AEP ou par courriel à l'attention de : Catherine Jeffray: aep.tourisme@gmail.com.

Date limite d'inscription : 06/04/2023, date de remise des chèques en banque,
L'inscription sera validée, après le dépôt du chèque ou du virement.

Association des Excursionnistes Provençaux
Association des Excursionnistes Provençaux
4 Avenue de Grassi
13100 Aix-en-Provence
Tél : 04 42 21 03 53
Email : aep.asso.aix@gmail.com

ASSURANCES FACULTATIVES

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances joint à notre envoi.

PAIEMENTS

A l'inscription : Par virement ou par chèque de 230 €
+ Assurance facultative optionnelle : Par virement ou par chèque de 8 € (chèque séparé à l'ordre de l'AEP)

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'Association.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Les déplacements ne sont pas gérés par l'association.

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :
Se reporter aux conditions générales de vente aux licenciés des séjours et voyages (paragraphe « Annulation-cession du séjour »)

DIVERS

Prévoir votre équipement chaud et froid – les Cévennes ont un climat surprenant ! il peut faire très chaud ou très froid !!! … et pleuvoir !
Le pique-nique 1er j. – les jours suivants (épicerie au village)

Le jardin remarquable des Sambucs

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables à la Permanencede l'Association ou sur le site de l'association ***(www.aepasso.com).***